

GPA : La Manif pour tous rappelle le gouvernement à ses engagements

Article rédigé par *Gènéthique*, le 02 juin 2015

La présidente de La Manif pour tous, Ludovine de La Rochère, écrit au ministre des Affaires étrangères pour rappeler au gouvernement ses engagements contre la gestation pour autrui (GPA). La synthèse de Gènéthique.

[[Gènéthique](#), 02/06/15] Il y a quelques jours, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, est intervenu pour faire délivrer un laissez-passer à un couple de Français qui ne pouvait pas quitter le Mexique avec les jumeaux qu'il avait « commandés » à une mère porteuse.

Ce laissez-passer « *non seulement les fait orphelins de leur mère mais, en plus, valide dans les faits, et donc encourage, le recours à cette pratique illégale* ».

Dans une « tribune collective » [\[1\]](#) adressée à Laurent Fabius, Ludovine de la Rochère, présidente de La Manif Pour Tous, déclare que « *de telles situations sont inacceptables et ne doivent pouvoir advenir* ». « *La seule solution est d'intervenir avant que des femmes acceptent - par misère ou parce qu'elles sont manipulées - de signer l'abandon de leurs nouveau-nés au profit de couples ou d'individus recherchant un enfant à tous prix, au sens propre comme au sens figuré* ». « *Aucune femme, qu'elle soit française ou d'un autre pays, ne saurait être réduite à son utérus, comme aucun être humain ne peut être donné ou vendu* » insiste-t-elle.

Le 3 octobre dernier, le ministre des Affaires étrangères avait qualifié la GPA de « *pratique intolérable de commercialisation des êtres humains et de marchandisation du corps des femmes* ». Manuel Valls s'était engagé lui aussi dans la lutte contre la GPA en déclarant : « *La France entend promouvoir une initiative internationale qui pourrait aboutir, par exemple, à ce que les pays qui autorisent la GPA n'accordent pas le bénéfice de ce mode de procréation aux ressortissants des pays qui l'interdisent* ».

Ludovine de la Rochère rappelle et loue ces « *engagements en faveur du respect des droits de l'homme et de la lutte contre le trafic d'enfants* ». Elle déplore cependant qu'« *en dépit de ces annonces, rien n'a encore été fait en ce sens* », et ce malgré l'urgence. En effet, 200 enfants commandés à des mères porteuses seraient attendus en France cette année, selon les chiffres de l'association des familles homoparentales (ADFH).

La présidente de La Manif Pour Tous et les co-signataires de la tribune énoncent deux propositions :

- S'assurer de l'interdiction pour les Français de recourir à une mère porteuse, aussi bien en France qu'à l'étranger.
- Promouvoir une convention internationale interdisant la pratique de la GPA ou un « *protocole additionnel à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à la Convention internationale sur les droits de l'enfant, ou encore à la convention internationale sur la lutte contre la traite des êtres humains* ».

« *Monsieur le ministre, nous sommes à votre disposition pour travailler en ce sens avec vos services afin que la France reste digne de la Déclaration des droits de l'homme* », conclue-t-elle.

[\[1\]](#) Signataires :

Camel Bechikh, Président de Fils de France

Jérôme Brunet, Vice-Président de No Maternity Traffic et Président de l'Appel des Professionnels de l'enfance

Jean-Pier Delaume-Myard, Porte-Parole de La Manif Pour Tous, auteur de Homosexuel contre le mariage pour tous

Tugdual Derville, Délégué général d'Alliance Vita

Albéric Dumont, Vice-Président de La Manif Pour Tous
Ludovine de La Rochère, Présidente de La Manif Pour Tous
Franck Meyer, Président du collectif des Maires pour l'enfance
Aude Mirkovic, juriste, porte-parole de l'association Juristes pour l'enfance
Anne-Claude Venot, Présidente de l'Agence européenne des Adoptés
